

Thermographie

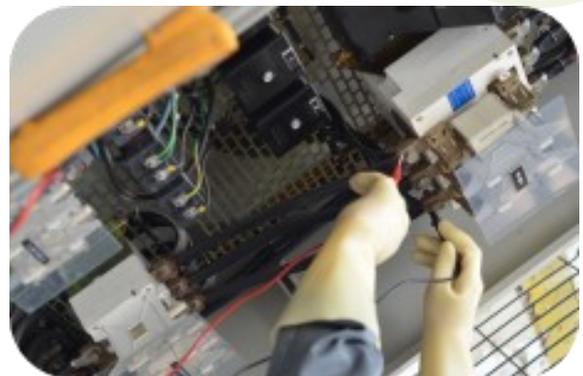
Contrôle de vos installations électriques
par thermographie infrarouge

**Réduisez vos risques électriques et bénéficiez
d'une incitation financière
de votre assureur !**

**La thermographie est une technique de contrôle des mesures
des températures de surface de vos équipements.**

Cette méthode de contrôle permet de détecter :

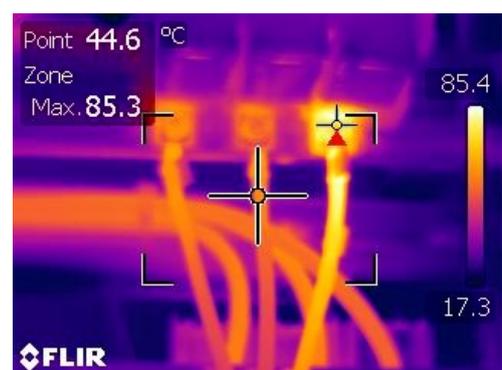
- Les échauffements anormaux
- Les dysfonctionnements de vos équipements
- Le vieillissement précoce des appareils
- Les défauts de serrage et de contact
- Les surcharges..
- Les surintensités
- Les déséquilibrages



Pourquoi mettre en œuvre la thermographie ?

Prévenir :

- > Les risques de dégradation du matériel
- > Les pannes électriques
- > Les incendies d'origine électrique
- > Les pertes d'exploitation



> Contrôle sans coupure de vos installations

Se conformer :

- > A la réglementation APSAD D19 en matière de contrôle des installations électrique en fournissant aux assureurs un certificat Q19
- > Aux obligations de l'APSAD

